

## Encouragez les Agenda 21 scolaire, avec le guide méthodologique

### De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable

**Aujourd'hui, déjà près de 400 établissements scolaires, de l'école au campus, en France, ont engagé des plans d'actions pour le développement durable, appelés Agenda 21 scolaires – plan d'actions pour le 21ème siècle - inspirés de l'Agenda 21 du Sommet de la Terre de Rio. Le Comité 21 a publié un guide méthodologique pour aider les établissements à mettre en œuvre cette démarche d'éducation au développement durable.**



#### **Pourquoi l'Agenda 21 scolaire ?**

L'établissement scolaire, comme tout territoire, est un lieu de vie. On y vit, on y consomme, on y échange avec les autres, on y prépare l'avenir, on y fait des choix qui peuvent modifier notre quotidien. L'Agenda 21 scolaire incite l'établissement et tous ses acteurs, en particulier les jeunes, à apporter des réponses concrètes aux enjeux locaux et planétaires du développement durable.

Inscrite au projet d'établissement, cette démarche volontaire contribue à l'apprentissage par les jeunes des enjeux du développement durable, à travers la participation à des actions concrètes dans l'établissement (approvisionnement alimentaire ou énergétique des établissements, trajets domicile-école, diversité culturelle, utilisation de produits issus de l'agriculture ou de l'industrie locales, solidarité internationale, etc). Elle contribue aussi à faire vivre une culture de coopération entre tous les acteurs associés à la démarche : jeunes, enseignants, parents d'élèves, agents administratifs, élus et services techniques, entreprises, associations, ...

L'Agenda 21 amène dans l'établissement un pilotage participatif, le décloisonnement entre administration, technique et pédagogie, l'ancrage de l'établissement dans son territoire et le développement de nouveaux partenariats. Il alimente l'action pédagogique des enseignants et propose des passerelles entre les disciplines.

#### **Comment ça marche ?**

Le Comité 21 propose une méthodologie en six points, illustrée par de nombreux témoignages de jeunes, d'enseignants, de parents d'élèves.

Pour impulser la démarche et lui donner un poids suffisant, il faut associer le chef d'établissement et l'ensemble de la communauté scolaire. Mobiliser les financements et organiser un comité de pilotage précèdent la réalisation d'un diagnostic partagé. De ce diagnostic découlent les axes de progrès auxquels on fixera des objectifs. L'élaboration et la mise en œuvre d'un premier plan d'actions permettront la définition des actions prioritaires et l'organisation des travaux. A l'issue de ce plan d'actions, l'évaluation des résultats doit participer à valoriser les résultats accomplis mais aussi à préparer le deuxième plan d'action, et ainsi de suite. L'Agenda 21 désigne à la fois le projet de l'établissement pour le développement durable et les plans d'actions successifs qui vont le concrétiser.

**De l'école au campus, l'établissement scolaire devient le lieu d'investigation de découvertes, de rencontres, à la fois objet d'étude et lieu de mise en œuvre du développement durable... Chacun est concerné et appelé à s'investir !**



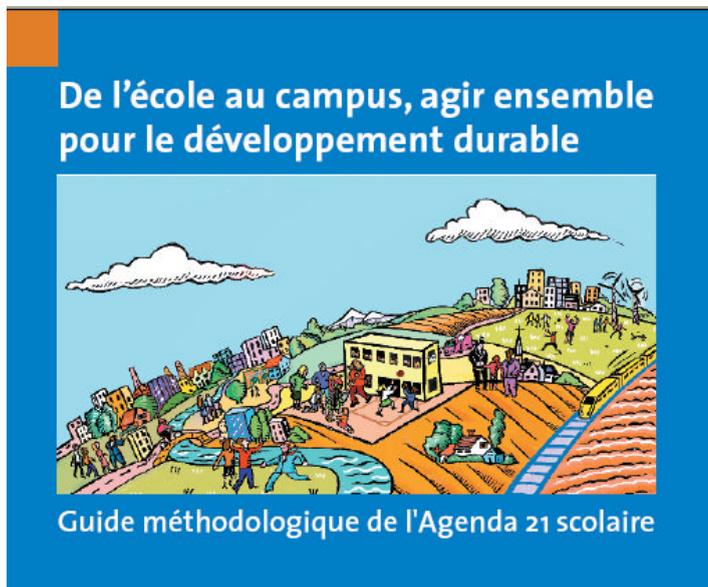
**Edition 2007 : Comité 21**

**Diffusion : Comité 21 et CRDP Académie de Paris**

**Avec le soutien de l'ADEME et la Fondation Véolia Environnement**

**Contacts : Christine Delhaye - Anne Lemaire - 01 55 34 75 23 - [delhaye@comite21.org](mailto:delhaye@comite21.org) - [lemaire@comite21.org](mailto:lemaire@comite21.org)  
A commander auprès de Claire Sehier - 01 55 34 75 26 - [sehier@comite21.org](mailto:sehier@comite21.org)**

**DE L'ECOLE AU CAMPUS,  
AGIR ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT  
DURABLE**  
Guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire



**EDITION  
DU COMITE 21**

**Directeur de la publication :** Anne-Marie Sacquet  
**Auteur :** Comité 21 : Christine Delhay, Anne Lemaire, Anne-Marie Sacquet

**Avec le concours de :**  
- Cécile Fortin, consultante-chercheur en éducation à l'environnement pour un développement durable  
- Jean-Luc Martin-Lagardette, journaliste

**Diffusion :** Comité 21 et CRDP Académie de Paris  
avec le soutien de l'ADEME et la Fondation Véolia Environnement

104 pages - 16 euros TTC – décembre 2006  
**ISBN :** 2 911520 11 4 / 9782911520112

**B O N D E C O M M A N D E**

**Adresse de facturation :**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Organisme : .....  
Adresse de facturation : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Téléphone : .....  
mail : .....  
Adresse de livraison si différente :  
.....

**NOMBRE D'EXEMPLAIRES COMMANDES :**

**Commande des ouvrages : 16 € x ..... ex. = ..... € TTC**

**Frais de port = ..... € Net de Taxe**

(France métropole : 3,90 € à l'unité, 4,77 € pour 2 ex, 5,98€ pour 3 et 4ex.  
Au delà nous contacter).

..... **€ Montant total \***

**\* Chèque à joindre à la commande, à l'ordre du Comité 21.**

**Cachet de l'organisme**

**Date**

**Signature**